

## **Le Groupe Coreal : constructions et réhabilitations au fil de l'eau**

**Leader reconnu de la construction métallique, le Groupe Coreal est un constructeur innovant à tous les niveaux : son approche et ses techniques permettent de minimiser les impacts environnementaux de ses projets... jusqu'au sous-sol. La gestion des eaux pluviales et de ruissellement est un enjeu environnemental fort, au cœur des réflexions et des pratiques du Groupe Coreal depuis de nombreuses années, en amont des obligations réglementaires nouvellement appliquées.**



C'est désormais un enjeu environnemental majeur, aux répercussions visibles lors de chaque événement climatique. Les orages et intempéries se multiplient, et les ruissellements sont de plus en plus forts, occasionnant des crues et des inondations, tout en générant plus de

sécheresse des sols. Le paradoxe n'est qu'apparent : du fait de l'artificialisation des sols, les eaux se rejettent plus facilement et plus rapidement dans les réseaux publics, et n'atteignent pas les nappes phréatiques. Les principales causes sont connues : le bétonnement à l'excès, les vastes espaces de parking goudronnés... Mais il n'y a pas de coupable : il s'agit simplement d'une conception et d'une manière de construire issue d'une époque passée, où l'on raccordait 100% des surfaces et bâtiments aux réseaux (VRD).

### **L'infiltration des eaux pluviales, un enjeu environnemental pris en compte par le Groupe Coreal**

L'enjeu est désormais connu, et traduit dans les textes et codes de la construction : la Police de l'eau impose aujourd'hui la désimperméabilisation des sols, et 100 % de réinfiltration des eaux pluviales, tant dans la construction que dans la réhabilitation, afin de respecter le SDAGE (Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux) 2022-2027. Cela impose donc aux constructeurs et aménageurs, dont le Groupe Coreal, d'intégrer ce paramètre dans tous leurs travaux.

Contact presse - Galivel & Associés

Le Groupe Coreal s'emploie à convaincre ses clients aménageurs et les entreprises de VRD qu'il n'est pas nécessairement plus cher de rebâtir du neuf avec 0 rejet sur le réseau public. Cela passe tout d'abord, sur la majorité des projets du Groupe Coreal, par la création de chaussées drainantes : des couches de cailloux empilées les unes sur les autres, en contact avec la terre naturelle, permettent de stocker l'eau, qui est ensuite réinfiltrée dans les sols ou renvoyée vers des espaces verts, dans un délai de 24 à 48 heures, et sans aucun rejet dans le réseau public. Cette solution constitue une alternative intéressante aux bassins d'infiltration, souvent utilisés par les collectivités locales dans les ZAC.

### **Chaussées drainantes et pilotis : les solutions dédiées au Groupe Coreal**



Au-delà des sols, le Groupe Coreal, spécialiste de la construction métallique à toutes les échelles, de la réhabilitation d'un cinéma en centre-ville de Megève, à la future requalification d'une friche industrielle à Allonne (60), maîtrise d'autres procédés innovants. Ainsi, à Allonne, la démolition puis la reconstruction en lieu et place de l'existant -une friche industrielle -s'effectuera au-dessus d'un sous-sol avec stockage des eaux de pluie, puis infiltration dans les sols : une technique appliquée depuis 10 ans par le Groupe Coreal sur tous ses chantiers d'envergure. Et l'entreprise ne craint pas les défis techniques : ainsi, à Sochaux, le Groupe Coreal a totalement remodelé une zone industrielle, la remontant sur pilotis au passage, car elle était située en zone inondable, et la rendant 100% en infiltration, sans aucun bassin visible... Une démarche totalement en phase avec la réglementation, et qui permet de limiter fortement les impacts environnementaux des activités, tout au long du cycle de vie des infrastructures et des bâtiments !

Contact presse - Galivel & Associés

---

Relations Presse Immobilier  
Edith Maviel - Carol Galivel / 01 41 05 02 02 - 06 09 05 48 63 / galivel@galivel.com

**A propos du Groupe COREAL :**

Héritier de cinq générations d'expérience dans le domaine de la construction métallique, Dominique Brisard fonde en 2004 le groupe Coreal, promoteur et constructeur immobilier dédié à la construction acier. La modularité et la praticité de ce procédé en font un matériau de prédilection pour les bâtiments industriels, commerciaux, tertiaires ou de logements ; en outre, la construction à haute performance énergétique permet au Groupe Coreal de garantir une faible empreinte carbone.

Le Groupe Coreal, qui a livré 168 programmes et plus de 500.000 mètres carrés depuis sa création, est composé de deux entreprises de promotion -Corrimo pour l'immobilier commercial et Coprom pour la promotion de programmes de logements – ainsi que de deux entreprises de construction : Coreal pour le secteur industriel et tertiaire et Colog pour la construction de logements. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 15,6 millions d'euros, et vise 35 millions d'euros pour 2021. Installé à Thiais (95), présent dans 7 régions de France, dans les DROM COM et au Bénin, le Groupe Coreal compte actuellement 35 collaborateurs, et recrute de nouveaux talents en permanence pour accompagner son fort développement.

Retrouvez plus d'informations sur le Groupe Coreal : <https://coreal.pro/les-societes-du-groupe/>